



CLASSEMENT SANS SUITE D'UN DOSSIER DE DECLARATION PREALABLE DÉLIVRÉ PAR LE

COMMUNE DE GUILLIERS

Dossier : DP 056080 25 K0017 Déposé le : 15/04/2025 <u>Nature des travaux</u> : création d'une clôture <u>Adresse des travaux</u> : 7, La Ville Guegon 56490 GUILLIERS	<u>Demandeur</u> : Madame Marie-Noëlle HARDY 7 La Ville Guegon 56490 GUILLIERS
Références cadastrales : 000ZE100 Superficie du terrain : 117,00 m ²	

Madame,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-jointe votre demande d'autorisation ci-dessus référencée, et à laquelle aucune suite ne peut être donnée.

Votre projet consiste en création d'une clôture travaux dispensés de toute formalité d'urbanisme (article R. 421-2 du code de l'urbanisme). En effet, votre projet se situe en dehors des abords d'un monument historique. Enfin, la commune de GUILLIERS n'a pas délibéré pour soumettre les clôtures à autorisation (article R 421-12 d) du code de l'urbanisme).

Cependant, la dispense de formalités ne consiste pas à dispenser du respect des règles d'urbanisme. Votre projet doit respecter les règles relatives au document d'urbanisme de la commune.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Fait à Guilliers, le ... **13 MAI 2025**